

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Atelier Coopération internationale : ouvrir nos lycées agricoles au monde

25 septembre 2025
Réunion de rentrée des directeurs d'établissement

Coopération internationale : ouvrir nos lycées agricoles au monde

- 1 Bilan sur les mobilités dans l'enseignement agricole technique
- 2 Les bénéfices des mobilités sortantes
- 3 Ouvrir nos établissements au monde
- 4 Quels leviers pour appuyer la mission « coopération internationale » ?

Bilan sur les mobilités dans l'enseignement agricole technique

1

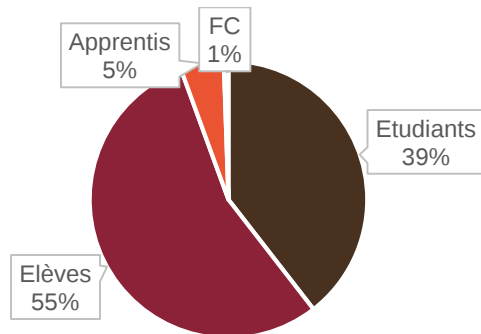
Année scolaire 2024-25 :

- 61 mobilités collectives soit 1182 apprenants

en Europe dans 90 % des cas

Toutes les filières de formation (production, filière Générale et Technologique, aménagement de l'espace et protection de la nature, services aux personnes et au territoire principalement)

- 557 mobilités individuelles apprenants

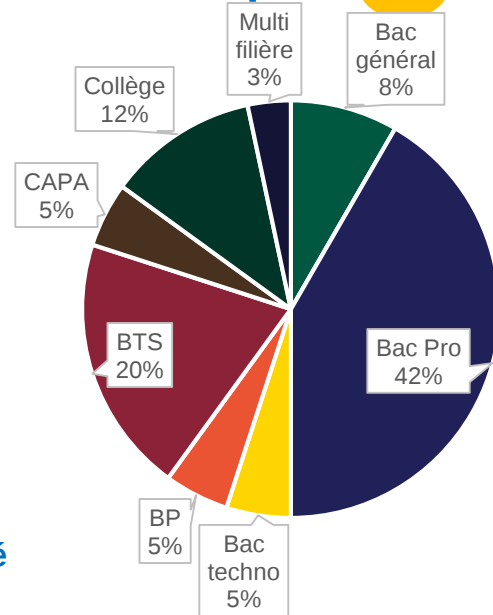


Dans des pays de l'UE (80%), Canada

95 % des mobilités bénéficient d'une aide à la mobilité

Durée moyenne : 36 jours – 45 mobilités d'une durée > 3 mois

61 % des mobilités secteur Production, 15 % Services Personnes et Territoire, 15 % autres services (dont commercialisation)



Le demandeur (personne concernée par le déplacement) établit une **demande d'autorisation de déplacement** auprès du chef d'établissement

Cette autorisation peut être nommée :

- "**ordre de mission**" pour un personnel partant en mission (enseignement public),
- "**autorisation pour un déplacement**" pour l'enseignant responsable du voyage d'étude,
- "**autorisation pour un stage d'apprenant**" partant à l'étranger ...

La demande est accompagnée des informations nécessaires.

L'établissement instruit la **demande** en consultant notamment le site du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères ([France diplomatie](https://france.diplomatie.gouv.fr/fr))

L'établissement saisit sous DS avec le formulaire ad hoc : **mobilité individuelle apprenant, mobilité individuelle personnel, mobilité collective**

La DRAAF prend connaissance des informations via DS

La DRAAF formalise un avis sur le déplacement en zone 2 et 3 en fonction des recommandations du Ministère en charge de l'Europe et des affaires étrangères et des pays signalés par la DGER :

Zone 1- zone formellement déconseillée : pas d'activités pédagogiques et pas de missions = **AVIS D'FAVORABLE**

Zone 2- zone déconseillée sauf raison impérative : pas d'activités pédagogiques et missions déconseillées : **AVIS de la DRAAF**

Zone 3- zone de vigilance renforcée : activités pédagogiques et missions possibles sous réserve : **AVIS de la DRAAF dans CERTAINS CAS**

Zone 4- zone de vigilance normale : activités pédagogiques et missions possibles : **PAS D'AVIS de la DRAAF**

La DRAAF transmet cet avis à l'établissement via DS

A l'approche du départ, le demandeur réexamine les recommandations du Ministère en charge de l'Europe et des affaires étrangères

L'établissement s'assure que le déplacement a été déclaré

Le demandeur ou son représentant légal renseigne le [Fil d'Ariane](#)

- Après vérification des conditions de sécurité,
- Après examen de l'avis transmis par la DRAAF le cas échéant,

Le chef d'établissement autorise ou non le déplacement et délivre l'ordre de mission ou l'autorisation de déplacement

Bénéfices des mobilités sortantes

Autonomie
Adaptabilité
Citoyenneté
...

Découvertes et échanges interculturels, professionnels

Développement de réseaux professionnels

Acquisition de compétences professionnelles

Compréhension d'enjeux mondiaux, des enjeux environnementaux et sociaux, de la place de la France et de l'Europe

Apprentissages linguistiques

Employabilité

...

Ouvrir nos établissements au monde

Développer les mobilités entrantes :

- Accueil de services civiques internationaux
- Echanges dans le cadre de réciprocité, accueil de classes ou de groupes d'apprenants
- Accueil de délégations, d'experts, de professionnels



Lycée Kerustum, Quimper

Formations proposées

4ème et 3ème professionnelles

Formation d'orientation et de découverte professionnelle

CAPA SAPVER

BAC Pro Laboratoire

Contrôle Qualité

BTSA Technico-Commercial

Formation initiale et apprentissage

Mobilités entrantes

Objectifs

Accueillir des professionnels étrangers pour **échanger des pratiques et préparer nos élèves avant leur stage à l'étranger**.

Partenaires internationaux

Établissements et structures internationales diversifiées : écoles, crèches, EHPAD, accueil du jour, commerces et autres structures professionnelles.



Première mobilité entrante

2 au 6 mai 2022 – Délégation espagnole

Accueil du jour et école

1

2

Deuxième mobilité entrante

12 au 14 mai 2025 – Délégation espagnole et maltaise

Étendue : école, crèche, EHPAD, accueil du jour, territoire

Accueil des professionnels Erasmus

Profils des intervenants

Professionnels spécialisés dans la **vente et les services à la personne** issus de diverses structures :

- Écoles et établissements éducatifs
- Crèches et structures petite enfance
- EHPAD et services aux personnes
- Commerces et points de vente
- Structures territoriales



Programme d'activités

01

Rencontres préparatoires

Échanges avec les élèves avant leur stage à l'étranger

02

Partage d'expertise

Pratiques professionnelles et pédagogiques

03

Conseils spécialisés

Compétences et attentes des stages internationaux

 **Organisation pédagogique :** Intégration dans les cours et ateliers avec suivi personnalisé par l'équipe pédagogique

Exemples concrets de mobilités entrantes

Mai 2022

Délégation espagnole

Échanges approfondis autour de l'accueil du jour et des pratiques scolaires. Cette première expérience a permis d'établir des bases solides pour la coopération internationale.



Secteur EHPAD



Petite enfance



Commerce et vente

Mai 2025

Délégation espagnole et maltaise

Immersion élargie et complète incluant école, crèche, EHPAD, accueil du jour et découverte du territoire. Une approche globale des services à la personne.

Bénéfices pour le lycée



Préparation optimale des élèves

Meilleure compréhension des attentes des stages internationaux dans le secteur des services et de la vente



Partage de savoir-faire

Enrichissement des pratiques pédagogiques et professionnelles grâce aux mobilités



Ouverture culturelle

Échanges constructifs entre professionnels étrangers, élèves et enseignants



Renforcement des partenariats

Développement du réseau international et valorisation de l'établissement

2

Pays partenaires
Espagne et Malte

4

Secteurs d'activité
SAP et SAT, Vente

2026

Projets de mobilités
Amérique Latine



Quels leviers pour appuyer la mission « coopération internationale » ?

Coopération internationale, 5^{ème} mission de l'enseignement agricole

Dans chaque établissement,

- Identifier un lieu « Coopération internationale »
- Mettre à disposition un téléphone international
- Conserver tous les justificatifs (armoire dédiée)

Valoriser les mobilités, les expériences, Erasmus days

Faire des liens avec le développement durable, les écoresponsables, l'économie sociale et solidaire, le festival Alimenterre

Communiquer, Informer, Donner envie